

ensemble en bretagne

Décider en Bretagne

Renforcer l'autonomie régionale sur les compétences et les capacités budgétaires

Priorité 1 : Renforcer l'autonomie régionale sur les compétences et les capacités budgétaires

Débat général

Les participants ont souligné l'intérêt collectif de créer une Assemblée de Bretagne (en précisant, pour une table, que cela permettrait de contrer l'abstention). L'autonomie régionale permettrait aux pouvoirs locaux de mieux s'organiser (en cas de crise : ex Covid) et d'assurer une meilleure lisibilité de la politique régionale sur le long terme. De plus, une table a souligné l'intérêt de cette autonomie en matière démocratique et en terme d'impulsion économique et d'innovation de la région. Une table a, quant à elle, rappelé que cette autonomie est souhaitable si un mécanisme de péréquation et de solidarité entre région est mis en place.

Toutefois, les participants ont posé une limite importante dans la réalisation de cette priorité : il existe un problème culturel en France concernant l'autonomie (« égalitarisme à la française » ; « uniformité ») et la mise en pratique de cette priorité dépend de l'Etat (« inertie »).

Actions proposées par les tables pour atteindre l'objectif :

- Etablir des relais au Parlement : Loi 4D ;
- Instituer un rapport de force par les élus régionaux ;
- Faire l'historique de l'action des Corses en matière de recherche d'autonomie.

Priorité 2 : Modifier les cadres de la décision publique / démocratique (Assemblée unique, réflexion sur les échelles infrarégionales de l'élaboration des politiques publiques, etc.)

Cette priorité a fait l'objet d'un large consensus. Les participants ont marqué leur volonté d'intégrer plus de démocratie et de subsidiarité dans les prises de décisions tout en posant les limites du cadre légal actuel. Ils ont souligné la dépendance au Parlement pour faire avancer le projet de l'Assemblée unique et de la conscientisation du peuple breton pour y parvenir. Ils ont notamment évoqué l'intérêt d'obtenir un droit à l'expérimentation dans ce domaine et d'obtenir l'avis de la population. En outre, ils ont pointé du doigt les limites de la métropolisation et des intercommunalités. Ils souhaitent renforcer les pays comme étant les véritables bassins de vie. Ils ont également évoqué le risque de retomber dans le schéma des anciens conseillers territoriaux.

Actions proposées par les tables pour atteindre l'objectif :

- Obtenir un droit à la différenciation : langue (carte scolaire), santé, formation, énergie, foncier, agriculture ;
- Ouvrir la possibilité de sanctionner une majorité politique qui ne respecterait pas ses engagements (hypothèse du référendum d'initiative partagée) ;
- Obtenir des transferts de compétences (eau, santé, foncier notamment agricole, sur la partie propriété, droits d'exploiter et d'usages [des outils existent comme l'EPFB concernant le foncier et le bâti urbain], transport) ;
- Créer une Assemblée ouverte aux citoyens – par tirage au sort ;
- Création de nouvelles ressources propres et améliorer la lisibilité de la fiscalité ;
- Expérimentation fiscale ;
- Initier des référendums populaires : sur la réunification, sur l'Assemblée unique.

Priorité 3 : Réintégrer Nantes et la Loire Atlantique dans la région Bretagne, engager le processus de réunification et, sans attendre, les associer aux principales décisions régionales.

Les participants ont évoqué la nécessité d'organiser un référendum sur cette question dans les 5 départements bretons en rappelant l'évolution politique à Nantes sur cette question. Les participants ont également rappelé l'existence de réussites en matière de coopération à 5 notamment en ce qui concerne le tourisme ou les universités. Enfin, un point a été soulevé pour mettre en évidence l'intérêt de la réunification en ce qui concerne l'ambition maritime de la Bretagne : ils ont rappelé l'importance de Saint Nazaire dans cette ambition.

Toutefois, les limites de ce projet de réunification ont été rappelées : c'est un enjeu mineur pour les citoyens ; existence d'un véritable déséquilibre entre l'Est et l'Ouest ; quid des autres départements ; quid de l'avis des habitants. Ils ont rappelé l'importance de la prise de position de la maire de Nantes et du président du département de Loire-Atlantique sur ce sujet.

Actions proposées par les tables pour atteindre l'objectif :

- Obtenir une prise de position claire de la maire de Nantes et du président du département de Loire-Atlantique ;
- Etablir une étude d'impact sur la réunification / organiser un grand débat public (convention citoyenne) / assurer une prise de décision (vote) ;
- Obtenir un droit à la différenciation.